Conditions de réservation

LA LOCATION EST PERSONNELLE, ELLE NE PEUT ETRE CÉDÉE OU SOUS LOUÉE. Nous refusons l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué ou de l'emplacement (bébés et enfants compris).

IMPORTANT :

Si vous vous ne pouvez pas réserver directement sur le site, prenez contact au préalable avec notre réception au (+33)4 68 80 23 80. Tout avantage mentionné après confirmation de réservation ne sera pas pris en compte. Les frais de réservation seront en fonction de nos tarifs en vigueur suivant le type de réservation.

EMPLACEMENTS :

Le forfait de base comprend l'emplacement (avec électricité, 10 ampères) pour la tente, la caravane ou le camping-car, 2 personnes, un véhicule, l'accès aux sanitaires et aux services gratuits du camping. 6 personnes maximum par emplacement. En sus : animaux, véhicules (sur parking), personnes supplémentaires, taxe de séjour. **Arrivée à partir de 12h00**. **Départ avant 10h00.** Bracelets d'accès : Bracelet obligatoire donnant accès au camping et à toutes ses activités.

LOCATIONS :

Nos hébergements sont entièrement équipés (eau, gaz, électricité 16 ampères), vaisselle, salon de jardin à l'exception du linge de lit et de toilette (les couvertures sont fournies, location possible de draps jetables) La location comprend : le nombre de personnes correspondant à la capacité d'hébergement du Mobile Home, l'eau, le gaz, l'électricité, l'accès aux services gratuits du camping (Bracelet Obligatoire) et 1 voiture. En sus : animaux, véhicules supplémentaires (sur parking), et taxe de séjour. Une caution de 500€ est demandée à l'arrivée. Elle vous sera restituée le jour de votre départ, après déduction des éventuels frais de nettoyage (suivant tarif en vigueur) et de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme forfaitaire suivant le tarif en vigueur sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ. **La remise des clefs ne se fera en aucun cas avant 15h. La location sera libérée à 10h00.** Bracelets d'accès : Bracelet obligatoire donnant accès au camping et à toutes ses activités.

POUR LOUER

1. Acompte : suivant le tarif en vigueur seront déduites de votre facture.
2. Frais de dossier, une fois facturés, ils ne pourront être remboursés en cas d'annulation.
3. Solde de votre séjour est à régler 1 mois avant votre arrivée pour les emplacements et les locations. Règlement du séjour : chèques en Euros, Chèques Vacances, CB, Espèces et Virements.
4. En cas d'annulation du séjour les sommes versées restent acquises à "Camping Le Sainte Marie" ou, le cas échéant, remboursées par la garantie annulation (modalités fixées ci-après).
5. En cas d'arrivée retardée aux emplacements/locations réservés, nous n'effectuons pas de remboursement. En l'absence de message écrit de votre part précisant que vous avez dû différer la date de votre arrivée, nous reprenons la disposition de l'emplacement ou location à 8h le lendemain matin. Le règlement intégral du séjour demeure exigé. (Les messages téléphoniques ne sont pas admis).
6. Il est prudent de nous téléphoner pour vous assurer des disponibilités avant l'envoi de votre réservation. L'emplacement définitif sera déterminé le jour de l'arrivée, le camping tient compte de vos souhaits mais aucune garantie ne sera donnée. Par retour de courrier vous recevrez une lettre de confirmation ou un email qui donnera l'accord définitif de votre réservation. Heures d'arrivée et de départ : le dépassement des horaires entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.

GARANTIE ANNULATION :

1/ Annulation du fait du camping : En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, **le séjour sera totalement remboursé**. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

2/ Annulation du fait du campeur sans garantie annulation : les sommes versées restent acquises au camping.

COVID-19 : En cas de confinement, de fermeture des frontières ou de fermeture administrative du camping, mise en quarantaine à votre arrivée ou à votre retour dans votre pays, vous pourrez annuler votre séjour jusqu'à votre date d'arrivée prévue. Il vous sera alors proposé le remboursement de l'intégralité des sommes versées ou un avoir valable deux ans au camping.

3/ Annulation du fait du campeur avec la garantie annulation Les frais suite à une annulation
(arrhes versées) sont couverts par la garantie annulation pour un montant de 25 € TTC par séjour en emplacement de camping et de 37 euros du montant du séjour en mobilhome. Si l'un des événements suivants survient avant votre séjour : maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant un membre de votre famille (vos ascendants, descendants, frères et sœurs), dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence-licenciement économique.

La COVID-19 : La garantie couvre l'annulation du séjour : vous ou un des accompagnants êtes malade COVID ou testé positif au moment du départ. Notre département ou le vôtre passe officiellement par ordonnance gouvernementale en zone rouge à risque, avec voyage déconseillé. Le remboursement des sommes versées sera déduit des frais de dossier et d'annulation. Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception
et accompagnée de justificatifs précis et incontestables, au plus tard 3 jours après l'évènement entraînant l'annulation.

ANIMAUX :

Les chiens de 1ère catégorie sont formellement interdits. Les animaux doivent être tatoués et munis
de leur carnet de vaccinations à jour. Dans les locations, un seul animal de petite taille est admis.

VISITEURS :

Les visiteurs et invités sont tenus de se présenter à l'accueil, aucune redevance ne leur sera demandée ; ils ne pourront cependant pas profiter de l'espace aquatique. Leur véhicule sera garé à l'extérieur. Les animaux seront admis en laisse.

LITIGE :

Tout litige sera soumis à la juridiction compétente de Perpignan.
En cas de litige et après avoir saisi le service "client" de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur sont : Medicys 73 boulevard de Clichy 75009 Paris.

NOTE IMPORTANTE :

Toute personne est tenue de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping sous peine de rupture immédiate du contrat et entrainant l'exclusion sans délai
Les shorts de bain sont interdits à la piscine et le port du bracelet est obligatoire. Seules les personnes en maillot de bains seront autorisées autour du bassin. Aucune brochure n'est à l'abri d'une erreur. Veuillez-vous faire confirmer les dates d'ouverture des différents services ainsi que les prix à la réservation. Seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels.